



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 68438

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur une demande de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles concernant les cotisations sociales acquittées par les exploitants agricoles. En effet, elle souhaiterait qu'à la déduction du revenu cadastral des terres en propriété autorisée par la loi de modernisation du 1er février 1995, soit substituée la possibilité, pour le propriétaire exploitant, de déduire de ses revenus professionnels une somme égale à un fermage, dans les limites prévues dans chaque département par arrêté préfectoral. Il le remercie de bien vouloir l'informer des mesures susceptibles d'être prises en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68438

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 novembre 2001, page 6270